



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION**  
**valant règlement de consultation**  
**pour les travaux de terrassement, bassin versant de la Credogne**

**1. Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Eric DUBOURGNOUX  
Président de la Formation  
Formation Grand Cycle de l'Eau  
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez (SMPNRLF)  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 16 octobre 2020 et de l'arrêté de délégation de fonction du 6 octobre 2021.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2. Procédure de passation**

Consultation simplifiée, passée en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

**3. Objet de la consultation / Durée**

L'entreprise retenue devra réaliser :

- Un terrassement pour restaurer un milieu aquatique – zone humide et mare - sur le bassin versant de la Credogne.
- Durée de chantier : 1 semaine
- Matériel : Pelle mécanique 8T et 15 T.



#### **DELAIS D'INTERVENTION :**

L'entreprise retenue prévoit 1 semaine de chantier durant l'été 2025.

Le marché est conclu pour une durée de 3 mois à compter de sa notification.

#### **4. Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Prix (50%)
2. Pertinence, qualité du matériel et compréhension de la commande (50%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une ou plusieurs offres. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5. Pièces constitutives du marché**

La présente lettre de consultation signée.

#### **6. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

#### **7. Délais de paiement et intérêts moratoires**

Il n'est pas prévu d'acompte dans le cadre de ce marché.

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.



## 8. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **04/08/2025 à 12h00** (Dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

## 9. Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## 10. Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique\*.

(\*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

### DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Un RIB
- ✓ Un devis détaillant la prestation

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Président de la  
Formation  
Formation Grand Cycle de l'Eau  
du syndicat mixte du Parc naturel régional  
Livradois-Forez